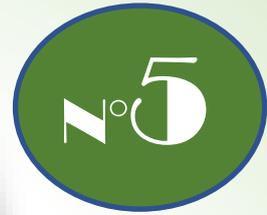


ST JULIEN DE VOUVANTES

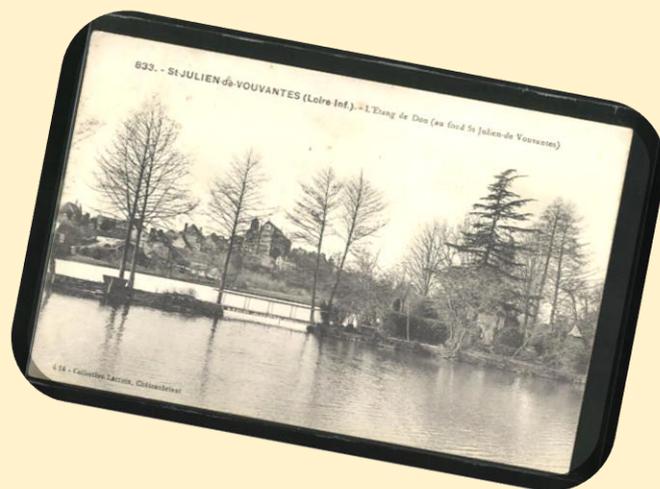
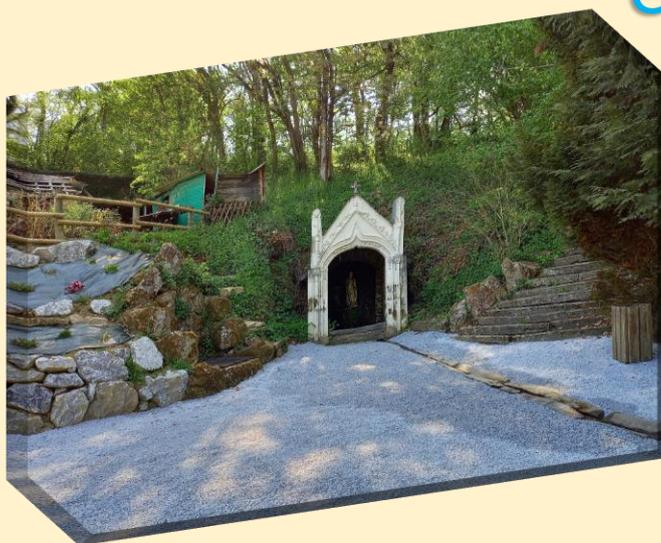
Le mag



AVRIL 2022



St Julien de Vouvantes D'HIER et D'AUJOURD'HUI



Mairie St Julien de Vouvantes
Rue de la Libération
44670 - St Julien de Vouvantes
Tirage : 470 ex
Directeur de Publication : Jean-Michel Chevalier
Conception et réalisation : Commission Information

Impression : Imprimerie Blin
Distribution : La Poste
Photos : Mairie de St Julien, Communauté de Communes
Chateaubriant Derval.
Tous droits réservés.
Ce magazine est imprimé sur papier Offset 100gr

DEPOT ARCHIVES DEPARTEMENTALES – 6 Rue Bouillé 44035 NANTES Cédex 01

SOMMAIRE

Page 2 – D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Page 3 – TRAVAUX REALISES
Page 4 – PROJET EOLIEN
Page 5 – PROJET EOLIEN (Suite)
Page 6 – ECOLE PUBLIQUE
Page 7 – ECOLE PRIVEE

Page 8 – NATURE - LOISIRS
Page 9 – LES MARSOINS
Page 10 – ANIMVILLAGES
Page 11 – ANIMVILLAGES (Suite)
Page 12 – INFOS PRATIQUES

**SI VOUS SOUHAITEZ UNE PARUTION DANS LE MAG DE ST JULIEN
UNE SEULE ADRESSE : info@stjuliendevouvantes.fr**

Travaux Réalisés

Ponton PMR



Le vendredi 22 Avril, le ponton permettant l'accès à la pêche pour les personnes à mobilité réduite, a été inauguré.

Le projet de cet équipement a débuté en 2019 sous le mandat de Serge HEAS.

La nouvelle municipalité élue en 2020, le poursuit le avec la participation financière de la communauté de commune Chateaubriant-Derval, la Fédération de pêche, la Brème du Don, venue en complément du budget de la commune de St Julien de Vouvantes.

La commission des espaces verts pilotée par Mr François-René NAUDIN a mené ce projet, finalisé fin 2021.

Cet équipement d'un montant total de 11 682,46 € TTC a été financé à part égale par les organismes cités ci-dessus.

Les travaux ont été réalisés pour le ponton par l'entreprise BOIS LOISIRS CREATIONS de St Mars du Désert et par l'entreprise PECOT de St Julien de Vouvantes les accès et le parking



Chapelle Ste Anne

Suite à un arrêté municipal en date du 26 mars 2021, la chapelle Ste Anne a été fermée au public.

En effet, des dégradations et des chutes d'enduit devenu vétuste, ont été observées.

Lors du conseil municipal du 6 septembre 2021, il a été décidé d'effectuer les travaux de remise en état de ce monument historique de St Julien de Vouvantes.

D'un montant de 1680,52 €, les travaux ont été confiés à l'entreprise BEDUNEAU Mathieu.

Les travaux réalisés début avril 2022 ont eu pour but de réparer la corniche gauche (Côté route) avec la remise en ligne à l'aide de scellements chimiques et la réfection du solain.

La chapelle Ste Anne située au milieu du cimetière a été réouverte au public pour le week-end de Pâques.



Journée Citoyenne



Le samedi 23 Avril 2022, avait lieu la 4^{ème} Journée Citoyenne organisée par la municipalité de St Julien de Vouvantes.

La moitié des bénévoles a parcouru le bourg et ses environs pour ramasser les débris (Mégots, Canettes etc...), pendant que l'autre moitié avec du gros matériel débroussaillait le site des Girouy et le pont enjambant le ruisseau a été décapé au nettoyeur haute pression. Après cette matinée d'effort, le groupe s'est retrouvé pour le verre de l'amitié.

Projet Eolien des Pommeraises

Pourquoi développer l'éolien en Pays de la Loire ?

Contribution locale aux objectifs nationaux

L'éolien est une des clefs de la **transition énergétique Française**. L'objectif de diversification du mix électrique Français a été affiché par le Gouvernement. Le parc participera aux objectifs définis par la Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 fixant à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030. Par ailleurs, l'énergie éolienne est une source **renouvelable inépuisable** et non polluante. Par conséquent, elle n'émet pas de gaz participant à l'effet de serre. La production d'électricité renouvelable par une éolienne moderne permet l'économie de 2 000 tonnes de rejet de CO₂ par an.

*Source : Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2020

Les chiffres clés pour la région *



1 071 MW**
installés sur terre



139**
parcs éoliens



1 460
emplois régionaux
dans l'éolien

Sources : * <https://lee.asso.fr/eolien-terrestre>
** Chiffres au 31.12.2020

Activité économique et emploi

Enfin, l'éolien participe à dynamiser le territoire grâce à la participation d'entreprises locales pour les études et les phases de chantier, ainsi que la création d'emplois locaux et non délocalisables pour l'exploitation des éoliennes, sur une durée de 20 à 25 ans.

Qui sommes-nous ?

VALECO est une société spécialisée dans le développement, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergies renouvelables, en France et à l'International.

C'est un interlocuteur privilégié pour tous les élus, citoyens, propriétaires fonciers, investisseurs, qui souhaitent apporter leur contribution pour un avenir énergétique durable. Fondée en 1989, la société est basée à Montpellier et fait partie du Top 10 des exploitants sur le marché français.

VALECO a rejoint groupe EnBW, l'un des tous premiers énergéticiens européens. Ce groupe est leader dans la production, distribution et fourniture d'énergie avec plus de 5 millions de clients et 20 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires.

i Vous pouvez suivre l'évolution du projet sur le blog : <https://blog.groupevaleco.com/projet-eolien-des-pommeraises>

Contact

Vous avez un thème que vous souhaitez voir apparaître dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous envoyer un e-mail ou un courrier à l'adresse suivante :

Julie GRIMA – juliegrima@groupevaleco.com – 07 69 08 49 61
Valeco - Siège social - 188 rue Maurice Bejart - 34184 MONTPELLIER

VALECO - Siège social - 188 rue Maurice Bejart - 34080 MONTPELLIER - SAS au capital de 11 192 751 € - RCS MONTPELLIER 423 377 946
Impression : Digitalis impression - SCOP CREALEAD - Hôtel de la coopération - 35 rue St Clophais - 34070 Montpellier
Ne pas jeter sur la voie publique



Lettre d'information n°1 • Février 2022

PROJET ÉOLIEN DES POMMERAIES

Commune de Saint-Julien-de-Vouvantes (44)

Madame, Monsieur,

Depuis 2020, le Groupe VALECO, producteur français d'énergie renouvelable, entreprend des études pour l'implantation d'un projet éolien au nord de la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Les premières consultations auprès des services de l'état ainsi que les premiers résultats de l'étude du milieu naturel (faune et flore) lancée en 2021 nous ont permis d'identifier les principales sensibilités environnementales et contraintes techniques du périmètre d'étude.

Ainsi, le projet serait constitué de 2 ou 3 éoliennes. Le modèle d'éolienne n'est pas encore défini mais la hauteur maximale en bout de pale sera de 165 mètres, pour une puissance unitaire comprise entre 3 et 4 MW.

A titre d'exemple, pour un projet de 2 éoliennes avec une puissance totale de 7,2 MW, la production d'électricité moyenne est de 19 300 MWh/an, soit de la consommation électrique de 4 400 foyers. Ce projet éviterait ainsi le rejet de 9 700 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère.

Un mât de mesure, sera installé sur site en mars 2022 et restera en place pour une durée de 18 à 24 mois. C'est en installant un mât de mesure que nous pouvons étudier les vents présents sur le site (vitesse, direction) et ainsi, en croisant ces données avec celles récoltées par Météo France sur le long terme, estimer précisément la production d'un parc éolien sur la durée de son exploitation, soit une vingtaine d'années.

La présente lettre d'information a pour objectif de vous informer des principales caractéristiques et étapes du projet éolien ainsi que de l'implantation d'un mât de mesure de vent au niveau de la zone d'étude.

Je vous souhaite une agréable lecture et reste à votre disposition.

Julie Grima, Chef de projet



Planning prévisionnel du projet

Valeco est présent sur toutes les étapes du projet, de l'identification d'un site jusqu'à sa mise en service puis son démantèlement. Les étapes clés sont détaillées ci-dessous :

2020

DÉVELOPPEMENT

- Accords des propriétaires et exploitants.
- Pre-diagnostic.
- Echange avec les élus
- Etude d'impact (paysage, acoustique, faune, flore)
- Réalisation du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

2023

INSTRUCTION ADMINISTRATIVE

- Instruction par les services de l'Etat.
- Enquête Publique.
- Obtention de l'Autorisation

2025

FINANCEMENT

- Montage du financement
- PRECONSTRUCTION
- Etude du raccordement

2028

CONSTRUCTION

- Réalisation d'accès
- Montage des éoliennes
- Raccordement au réseau

2029

MISE EN SERVICE

- Exploitation et maintenance des éoliennes

2054

DÉMANTELEMENT

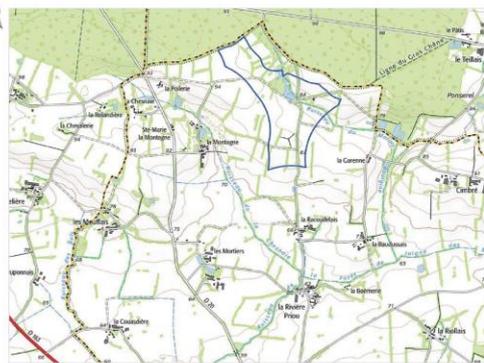
- Démantèlement et remise en état du site

CONCERTATION

EXPLOITATION

Zone d'étude

Mât de mesure (profil)
Communes (2023)
Zones (projet éolien)



Installation d'un mât de mesure en mars 2022

C'est grâce à un mât de mesure que nous pouvons étudier :

- les vents présents sur le site (vitesse, direction);
- la pression et la température qui permettent d'estimer la densité de l'air,
- le comportement des chauves-souris grâce à des micros afin de définir, si nécessaire, des mesures éventuelles de réduction d'impact sur celles-ci.

Ces mesures permettront d'optimiser le modèle d'éolienne et la configuration du projet.

Le mât de mesure a une hauteur de 100m et il restera installé entre 1 et 2 ans dans la zone d'étude.



Projet Eolien des Pommeraias (Suite)

Mesures acoustiques post implantation

Une nouvelle campagne de mesure est réalisée après l'implantation des éoliennes. Celle-ci est réalisée dans les quelques mois suivant la mise en service (selon les instructions du préfet ou après un an maximum).

Le but est de contrôler la conformité des émergences sonores au niveau des habitations, vis-à-vis des seuils réglementaires (arrêté du 26 août 2011). En cas de non-respect, un nouveau plan de fonctionnement, calculé par l'acousticien et permettant d'abaisser le bruit émis jusqu'aux seuils réglementaires, doit être mis en place.

Le saviez-vous ?



Quel niveau de bruit ? selon l'ADEME

- À 500m d'une éolienne, le niveau de bruit maximal est compris 40 et 45 dBA.



Les moyens de réduire le bruit éolien

Les constructeurs d'éoliennes mettent tout en œuvre pour diminuer la production de bruit des éoliennes.

De nombreux progrès technologiques de la filière éolienne permettent de réduire le niveau de bruit des parcs éoliens :

- Système de serrations** : peignes à l'extrémité des pales (inspirés des ailes de chouettes ou hiboux), présentes systématiquement sur les nouvelles générations d'éoliennes. Elles permettent de réduire le bruit aérodynamique des pales fendant l'air.
- Perfectionnements techniques** : engrenages de précision silencieux, montage des arbres de transmission sur amortisseurs, isolation sonore de la nacelle...
- Mise en place de bridages acoustiques** automatisés et intégrés aux éoliennes (jusqu'à une quinzaine de modes de bridage pour certaines nouvelles générations d'éoliennes).



VALECO - Siège social : 388 rue Maurice Béart 34080 MONTPELLIER - SAS au capital de 11 250 400€ - RCS MONTPELLIER 421 377 948
Impression : Digitalis Impression - SCOP CREALÉAD - Hôtel de la coopération - 55, rue St Clément - 34070 Montpellier
Imprimé sur papier Diggreen 135g par Digitalis Impression, certifié Imprim'Vert.

Etude acoustique, maîtrise des impacts

Qu'est-ce que le bruit ?

Un son est une onde produite par une vibration mécanique des molécules d'un milieu autour de leur position d'équilibre. Le son est caractérisé par deux paramètres :

- Son amplitude, en décibels (dB) qui correspond à sa force, son volume (allant de faible à fort)
- Sa fréquence, en Hertz (Hz), c'est-à-dire le nombre de vibrations par seconde (un son aigu est caractérisé par une haute fréquence et inversement pour un son grave)

60dB + 60dB = 43dB 60dB + 70dB = 70dB

D'où vient le bruit généré par les éoliennes ?

Le bruit des éoliennes a deux provenances :

- Le bruit mécanique qui est dû aux différents composants présents dans la nacelle.
- Le bruit aérodynamique qui est principalement dû à la rotation des pales fendant l'air, comme illustré ci-contre :



- Intensité sonore la plus faible
- Intensité sonore la plus importante



Définitions

Pour permettre une meilleure compréhension, les termes utilisés pour l'étude acoustique sont définis ci-dessous.

Bruit particulier : Bruit généré par les éoliennes



Bruit résiduel : Bruit de fond, en l'absence du bruit du parc éolien considéré.

Le bruit résiduel peut être assimilé au bruit de l'environnement, notamment le vent dans la végétation et/ou autour des bâtiments, par les activités humaines (travaux agricoles, trafic routier, ventilation, ...), la faune (les oiseaux, l'élevage, ...).



Bruit ambiant : Bruit total composé de l'ensemble des bruits de l'environnement et du bruit des éoliennes



Émergence : Différence arithmétique entre le niveau de bruit ambiant et le niveau de bruit résiduel.

L'émergence est la modification du niveau de bruit de fond induite par l'apparition d'un bruit particulier (les éoliennes par exemple).

Réglementation

En France, les parcs éoliens sont soumis à des réglementations très strictes notamment en matière acoustique.

Les émissions sonores émises par les éoliennes entrent dans le champ d'application de l'**arrêté du 26 août 2011** (modifié depuis par arrêté du 10 décembre 2021) relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Cette réglementation définit, notamment, les limites suivantes :

- Distance d'au moins 500 m des habitations et zones constructibles
- Seuils acoustiques à respecter**

Niveau de bruit ambiant (incluant le bruit de l'installation)	Émergence admissible pour la période allant de 7h à 22h	Émergence admissible pour la période allant de 22h à 7h
Supérieur à 35 dB(A) ¹	5 dB(A)	3 dB(A)
Inférieur à 35 dB(A)	Installation conforme	



La réglementation impose que l'émergence d'un parc éolien doit être inférieure à 3dB(A) de nuit et 5 dB(A) de jour. Cette émergence est prise en compte uniquement lorsque le bruit ambiant dépasse les 35 dB(A). Si le critère d'émergence n'est pas respecté alors des plans de bridage devront être mis en place. C'est-à-dire que les éoliennes seront bridées afin de limiter la vitesse de rotation des pales et ainsi diminuer le bruit.

¹ dB(A) signifie «décibel pondéré A». La pondération A permet de prendre en compte la sensibilité de l'oreille humaine (en accordant plus de poids aux fréquences les mieux perçues par l'Homme).

Principes de l'étude acoustique

L'étude acoustique, confiée à un bureau d'études indépendant, se décompose en trois parties.

1 Mesures : bruit résiduel

Cette étape consiste à réaliser une campagne de mesures afin de dresser l'état initial du paysage sonore avant la future implantation d'éoliennes. Pour cela, l'acousticien va placer des micros tout autour du parc.

Les points de mesures sont choisis parmi les habitations à proximité de la zone d'étude, en fonction de leur représentativité vis-à-vis du reste du site. En effet, différents facteurs peuvent avoir une influence sur la mesure du bruit et sont pris en compte dans le choix des emplacements des micros (conditionné par l'acceptation des riverains concernés) : la végétation, la topographie, les directions de vent dominantes, les infrastructures humaines alentours (transport, usines, bâtiments agricoles...) et de manière générale tous les facteurs influant sur le bruit.

Des normes précises doivent être respectées quant à la position des micros et leur qualité ainsi que lors de l'analyse des mesures. La réglementation portant sur les niveaux de bruits à l'extérieur des habitations, tous les micros sont placés en dehors des maisons (jardins, terrasses...).



2 Calculs de propagation acoustique : le bruit particulier

L'objectif est ici de déterminer le bruit généré par la somme de toutes les futures éoliennes du projet, et seulement des éoliennes (sans le bruit de fond) : **le bruit particulier**.

En se basant sur les spécificités techniques (puissance acoustique, spectre sonore, dimensions) de ces dernières ainsi que les caractéristiques du site étudié (relief, bâtis, végétation...) l'acousticien va réaliser un calcul de propagation à grande distance.

Il utilise pour cela un logiciel acoustique spécialisé, paramétré et calibré selon ses connaissances et retours d'expérience. Le calcul répond également aux exigences d'une norme encadrant ce travail et les différents facteurs à prendre en compte (effet du vent, du relief, du sol, de l'absorption de l'air, etc.).

Le bruit résiduel a été mesuré, le bruit particulier simulé (l'acousticien calcule alors les **émergences** au niveau de chacune des habitations).

3 Calculs et conformité : l'émergence et le bridage

Les émergences sont donc estimées pour les habitations les plus proches, pour chaque vitesse et direction de vent, pour le jour et la nuit. En cas de dépassement des seuils réglementaires (présentés plus hauts), l'acousticien propose une solution de fonctionnement du parc pour baisser le bruit des éoliennes : bridages et/ou arrêt.

Selon les préconisations de l'acousticien, une modification de l'implantation peut être décidée par le développeur (décalage ou suppression d'une ou plusieurs éoliennes).

Les nouvelles de l'École Publique



Patinoire pour les CP : Janvier 2022



Les CP sont allés à la **patinoire de Châteaubriant**.



Semaine des mathématiques : 7 au 14 mars 2022

L'école a participé à la **semaine des mathématiques** « Mathématiques en forme(s) ». Les classes ont **ouvert leur porte aux parents** qui le souhaitaient sur différents ateliers de mathématiques. Les MS-GS et les CP ont même réalisé un **escape game** : grâce aux compétences mathématiques acquises depuis septembre, ils ont réussi à trouver la clé pour sortir de la classe. C'était génial !



Marché du Printemps : Vendredi 1^{er} avril 2022

Les classes de l'école ont travaillé sur le **printemps**. Nous avons semé des **graines de persil, de courgette et de potimarron**. Nous avons vendu nos plants lors du marché du Printemps. Nous avons aussi fabriqué des petits bricolages, des savons, des cartes de printemps...

Merci à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de cet événement et la tenue de stands « 0 déchets » !



Blog de l'école :



Pour compléter le lien avec les familles, l'équipe enseignante a créé un **blog d'école**. Via un identifiant et un mot de passe, les parents d'élèves peuvent y lire **des articles sur la vie de l'école** accompagnés de photos et/ou de petites vidéos.

Inscriptions pour la rentrée 2022-2023 :

Pour les nouvelles familles qui souhaitent nous rejoindre à la rentrée, n'hésitez pas à contacter l'école au 02-40-55-56-18. Les inscriptions sont ouvertes en mairie et une visite de l'école peut être organisée. Pour cette rentrée, nous accueillons en Petite Section les enfants nés en 2019 et en Toute Petite Section les enfants nés en 2020.



Au plaisir de vous y accueillir !

(Ces 3 photos ont été réalisées par le photographe Florian FAUVET)

Les nouvelles de l'École Privée



La différence...C'est notre richesse !

Le lundi 21 mars, tous les élèves de l'école ont participé à la journée mondiale de la trisomie 21 ! Nos différences font notre particularité ! Et que nous soyons uniques ! Acceptons-nous comme nous sommes ! Et acceptons les différences de tous !



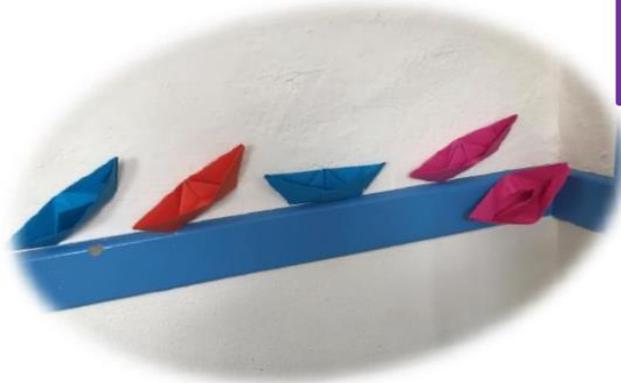
Lors de cette journée de la différence, nous avons tous relevé le défi de porter des chaussettes dépareillées. Cela nous a permis de parler de la solidarité et de la différence !

Les élèves de GS-CP



Pour cette journée de la différence, nous avons tous un masque blanc. Nous nous sommes regardés, observés...mais c'était difficile de se reconnaître ; nous étions tous pareils ! Alors pour se différencier, nous avons eu l'idée de décorer nos masques ! Et là, nous avons pu nous reconnaître ! Les élèves de TPS-PS-MS

En lien avec notre thème d'année, nous avons travaillé cette période sur l'Asie et plus particulièrement le Japon. En arts visuels, nous avons testé **l'origami** qui désigne l'art du pliage du papier sans découper et sans coller. Les élèves de CE2-CM2



Les élèves de CM1-CM2 ont participé à des séances sur la sécurité routière en vélo !



En lien avec notre projet sur les continents, nous avons découvert la calligraphie chinoise et reproduit notre prénom en suivant un modèle. Les élèves de CE1-CM1



Le vendredi 29 avril, de 16h15 à 18h, les élèves et les familles seront fiers de vous présenter leurs œuvres en Arts Visuels du 100^{ème} jour d'école sur le site maternelle.



Pour toute inscription scolaire pour l'année 2022/2023, contacter l'école Saint Michel au 02 40 55 58 99 (jeudi) et au 02 40 55 47 36.



Le sentier des Fontaines

Saint-Julien-de-Vouvantes

19



Découvrir le sentier

Vous sillonnerez un territoire arrosé par le Don et ses affluents, un superbe panorama vous attend à proximité de l'église. Vous serez étonné par les vieilles fermes, manoirs, fontaines et calvaires qui traversent ce sentier. À découvrir en famille.

Un peu d'histoire

La fondation de St-Julien-de-Vouvantes remonte au XI^e siècle : après les invasions normandes, les populations cherchent refuge dans les forêts. Les bénédictins de l'abbaye de St-Florent édifient alors une chapelle dédiée à Saint Julien, le martyr. Les chartes du XII^e siècle mentionnent la paroisse sous le nom de « Vovente », « Voantis ». Le territoire de St-Julien appartient à la baronnie de Châteaubriant au XV^e siècle. Le bourg doit une certaine notoriété à un pèlerinage qui drainait de nombreux fidèles.

Recommandations aux randonneurs

Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



3,5 km
45min

500 m
10min

Départ des sentiers

- Parking, dans le bourg, direction Soudan.
- Étang



Circuit de randonnée

- Départs du sentier
- Sentier des Fontaines
- Sentier de découverte du Patrimoine
- ... Variante du sentier
- ☼ Site touristique Patrimoine
- 🌳 Aire de pique-nique
- P Parking

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- ✗ Mauvaise direction
- ↗ Tourner à droite
- ↙ Tourner à gauche

Le PR® est unitaire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



Contacts utiles

Mairie de Saint-Julien-de-Vouvantes : 02 40 55 52 77
Communauté de communes Châteaubriant-Derval - 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal à Châteaubriant : 02 40 28 20 90

www.tourisme-chateaubriant.fr



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Déc. 2017 - Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval. Réalisation, Cartographie et mises en pages : Dessinée & Dessiné - Tél. 09 92 88 11 42



Visitez le site :

www.openrunner.com

et retrouver tous les sentiers pédestres et vélos de St Julien de Vouvantes ainsi que ceux de la Communauté de Communes Chateaubriant-Derval. Vous pouvez créer un compte et réaliser vos propres circuits. Téléchargez l'application sur



VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE



La communauté de communes propose à la location des vélos à assistance électrique dans 25 communes du territoire intercommunal. Pour accéder à ce service, contacter la mairie de St Julien de Vouvantes ou la Maison de la Mobilité. Ils vous renseigneront sur les modalités de la location, les documents à fournir et une date de rendez-vous pour venir retirer votre vélo.

TARIFS :

- 10 euros pour 1 semaine
- 15 euros pour 2 semaines
- 25 euros pour 1 mois
- 70 euros pour 1 trimestre

Gratuit les 15 premiers jours pour tout nouvel usager

Mairie St Julien de Vouvantes : 02 40 55 52 77

Maison de la Mobilité : 02 28 04 06 33



Les Marsouins

Où nous trouver ?

Nos différents lieux d'actions :

CHATEAUBRIANT

- Marché - place de la Motte
- Emmaüs - 25 bis du président Kennedy
- Resto du Cœur - parking, avenue Quentin Migliorette
- Devant le Gymnase de la Ville aux Roses - rue Jacquard
- Devant les écoles Claude Monet - rue Galilée
- Devant la Mission Locale - 16 rue des Vauzelles
- Habitat Jeunes - parking du Centre Municipal des Sports, rue de la Libération
- Lycée Guy Moquet - rue de l'Europe
- Collège Robert Schuman - 82 Rue des Déportés Résistants
- ACPM - 3 rue Charles Lindbergh

DERVAL

Place de l'église

ERBRAY

Marché - rue du Calvaire
Rue de l'église

LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

Parking allée des Jardins, à côté du Proxi

MOISDON LA RIVIERE

Parking rue d'Aval

PETIT-AUVERNÉ

Parking, rue de la Mairie

ROUGÉ

Parking de la Rivelaïne

SAINT-VINCENT-DES-LANDES

Place du Marché
Espace Campagn'Arts - 21 rue d'Issé

SION-LES-MINES

Place de l'église

SOUDAN

Place Jeanne d'Arc



Le projet vous intéresse ?
Vous avez envie d'en savoir plus ?
Vous aimeriez être bénévole ?

N'hésitez pas à nous contacter
ou venir nous voir sur une action.



Clotilde, coordinatrice du MarSOINS
07 57 09 80 38
clotilde@avossoins.fr

[f](https://www.facebook.com/lemarsoins) [i](https://www.instagram.com/lemarsoins) [in](https://www.linkedin.com/company/lemarsoins) [t](https://www.tiktok.com/@lemarsoins) [lemarsoins.fr](https://www.lemarsoins.fr)

L'association A VOS SOINS est une association à but non lucratif, basée à Saint-Nazaire, qui travaille à la réduction des inégalités d'accès aux soins. En 2017, elle a lancé le dispositif de prévention le MarSOINS pour aller au plus près de la population et proposer des actions de prévention et d'éducation pour la santé ainsi que des dépistages gratuits. En 2022, nous déployons un MarSOINS sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.



Antenne basée à l'EDS de Châteaubriant
6 place Saint-Nicolas
44110 CHATEAUBRIANT
prevention@avossoins.fr

LE MARSOINS CHATEAUBRIANT-DERVAL REMERCIE SES PARTENAIRES :



Prévention
Dépistage

OUVERT À TOUS
ANONYME
SANS RENDEZ-VOUS
GRATUIT

le marSOINS
Châteaubriant-Derval

Planning des actions
avril à juillet
2022

Un projet porté par
le marSOINS A Vos Soins

[f](https://www.facebook.com/lemarsoins) [i](https://www.instagram.com/lemarsoins) [in](https://www.linkedin.com/company/lemarsoins) [t](https://www.tiktok.com/@lemarsoins) [lemarsoins.fr](https://www.lemarsoins.fr)



OUVERT À TOUS
ANONYME
SANS RENDEZ-VOUS
GRATUIT

Planning des actions

avril à juillet
2022



Dépistage dentaire



Dépistage visuel



Bilan Auditif



Check-up santé

Bilan avec un.e professionnel.le de santé
(tension, glycémie, alimentation, tabac, activités physiques...)



Bien-être : un moment pour soi

Discussions / détente / massage avec une réflexologue



Relations affectives et sexuelles

Informations / écoute / échanges



Développement de l'enfant :

échanges avec une orthophoniste
Langage, écran, lecture, communication...



Alimentation : échanges et conseils
avec une diététicienne



présence d'une traductrice Langue des Signes



présence d'une traductrice turque



Un rectangle de couleur
= une thématique (légende à gauche)
= une date / une plage horaire / un lieu

AVRIL

C'est la naissance du MarSOINS
sur le territoire !



Mardi 12 avril

9 h 30 - 12 h
ROUGÉ

9 h 30 - 12 h
DERVAL

9 h 30 - 12 h
SION-LES-MINES

Mercredi 13 avril

9 h 30 - 12 h
CHATEAUBRIANT - marché

14 h - 17 h
SOUDAN

14 h - 17 h
ST-VINCENT-DES-LANDES
Place du marché

Jeudi 28 - 9 h 30 - 12 h
CHATEAUBRIANT - Mission locale

Vendredi 29 - 14 h - 16 h 30
CHATEAUBRIANT
devant les écoles Claude Monet

MAI

Mardi 3 - 16 h - 18 h
ERBRAY - marché

Vendredi 6 - 9 h 30 - 12 h
LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

Mercredi 11 - 14 h - 17 h
CHATEAUBRIANT - Emmaüs

Mardi 17 - 9 h 30 - 12 h
CHATEAUBRIANT

devant le gymnase de la Ville aux Roses

Vendredi 20 - 15 h - 17 h 30
PETIT-AUVERNÉ

Mardi 24 - 12 h - 14 h
CHATEAUBRIANT

Collège Robert Schuman INTERNE

Mardi 24 - 18 h - 20 h
CHATEAUBRIANT

Habitat jeunes

Mercredi 25 - 9 h 30 - 12 h
CHATEAUBRIANT - marché

JUILLET

Mardi 5 - 16 h - 18 h
LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

Vendredi 8 - 9 h - 12 h
CHATEAUBRIANT

Resto du Cœur

Vendredi 8 - 15 h - 17 h
CHATEAUBRIANT

devant le gymnase de la Ville aux Roses

JUIN

Vendredi 3 - 9 h - 12 h
SAINT-VINCENT-DES-LANDES

Espace Campagn'Arts

Mercredi 8 - 10 h - 12 h
CHATEAUBRIANT - ACPM

Jeudi 9 - 12 h - 14 h
CHATEAUBRIANT

Lycée Guy Moquet INTERNE

Vendredi 10 - 9 h - 12 h
CHATEAUBRIANT

Restos du Cœur

Mardi 14 - 16 h - 18 h
MOISDON-LA-RIVIERE

Mercredi 15 - 15 h - 17 h
CHATEAUBRIANT

devant le gymnase de la Ville aux Roses

Mercredi 22 - 15 h - 17 h
SOUDAN

Vendredi 24 - 9 h 30 - 12 h
ROUGÉ

Mardi 12 - 9 h 30 - 12 h
DERVAL

Mercredi 13 - 15 h - 17 h
PETIT-AUVERNÉ

Mardi 19 - 9 h 30 - 12 h
SION-LES-MINES

Vendredi 22 - 9 h 30 - 12 h
ERBRAY

rue de l'Eglise

Focus diabète

AnimVillage

- 1) Faire connaître toutes les initiatives, événements festifs et culturels du village.
- 2) Promouvoir la réflexion et le débat sur l'animation du village.
- 3) Créer nos propres événements.

Revue culturelle et animations. St Julien de Vouvantes n°1

Pourquoi cette revue ?

La création de cette revue par l'association « Anim Village » et intégrée au « Mag », répond au besoin de communication et de valorisation des activités culturelles et d'animations du village.

Nous entendons ainsi apporter un soutien bénévole à la communauté sur le plan de l'animation culturelle.

Cette revue proposera aussi éventuellement ses propres événements en collaboration avec le Comité des Fêtes. La partici-

pation ou le soutien d'autres acteurs associatifs seront aussi les bienvenus.

Nous avons la chance à St Julien de Vouvantes d'avoir un riche patrimoine historique religieux et une nature préservée. L'animation culturelle a aussi son importance pour rendre notre village attrayant.

Comité de Rédaction AnimVillage



Thierry Baudouin, Flora Marc, Denis Clavier, Isabelle Fleury, Michelle Lardière, Sandrine Dolis
Excusée absente sur la photo: Marianne Almange

LES ANIMATIONS DU VILLAGE

AnimVillage et le
Comité des Fêtes
vous proposent :

Fête des voisins avec
**EXPOSITION
ARTISTIQUE ET
PLASTIQUE**

A l'occasion de cette fête des voisins, Denis, Flora, Isabelle, Artistes et Plasticiens à St Julien de Vouvantes, vous feront découvrir quelques oeuvres en exposition.



Vendredi 10 juin
St Julien de Vouvantes

Rendez-vous à
19H00

Champ face à la
Place des
Martinais.

Route du Petit
Auverné.

Apporter verre,
boissons et repas à
partager.

Barnum et tables fournis
par le Comité des Fêtes.

.....
Petit ➔
Agenda
Vouvantais

Bibliothèque

Horaires :
 Mercredi: 10h00/12h00
 Vendredi : 15h00/18h00
 Samedi: 10h00/12h00
 Accueil des classes des Ecoles.

- **Visite du patrimoine**
- **Eglise et Crypte**
- **Visites à la demande.**
- **Contactez la Mairie.**

Visites de groupes organisées en **Juillet et Août.**
Dates et horaires à venir, non encore communiqués au moment de la rédaction.

AGENDA des Artistes de St Julien

Les Ateliers Portes - ouvertes

Week-end 18 et 19 juin
 10h00 à 18h00

Denis Clavier

Artiste Peintre Illustrateur

6 rue de l'Abée Hervouet

denisclavier.wixsite.com/artiste



Carl Jaunay

Recyclage Design Réanimateur d'objet

1, rue des Moulins

www.recyclagedesign.com



Flora Marc

Artiste Plasticienne

Expose au **Bar Le Barbylone**
 17 rue de la Libération

www.floramarc.overblog.com



LES ANIMATIONS et EVENEMENTS DU VILLAGE

Tournoi de foot le 1er mai



Terrain de sports L'Evin, route de Soudan.

C.A.V.U.S.G

10h30 : Catégorie U11-U13

13h30 : Catégorie U7-U9

Restauration sur place :
 sandwiches, boissons.

Club de l'Amitié BAL le 26 juin
Salle culturelle



Club de l'amitié :

Belote, pétanque, jeux de société, tous les 1er et 3ème Jeudi de chaque mois.

Concours de Palets, 28 mai



Concours de palets sur bois.

Champ face à la Place des Martinais

Route du Petit Auverné.

A partir de 9h00 et toute la journée.

Restauration
 (Gallettes/frites) et Bar.

Inscription sur place.

Engagement: 5€ par joueur.

Apporter vos palets.

Organisé par le **Comité des fêtes**

Tournoi de foot des vétérans

Vendredi 29 avril, 19H00

Stade de l'Evin route de Soudan, St Julien de Vouvantes.

Kermesse des Ecoles.



Ecole Publique Les Rochettes
Samedi 2 juillet

15h00 sur le Parking de la Salle Culturelle.

Restauration, jeux...

Ecole Privée St Michel
Dimanche 3 juillet

Sur le Parking de la Salle Culturelle.

11h00 : Départ du défilé des enfants, puis danses, restauration. Reprise des danses à 14h00.

Pour des infos de dernière minute et plus complètes allez sur :

AnimVillage.overblog.com

Le complément blog de la revue papier.

Comité de Rédaction

- Denis Clavier
- Michelle Lardièrre
- Flora Marc
- Thierry Beaudoin
- Sandrine Dolis
- Marianne Almange

Infos Pratiques

Transports scolaires

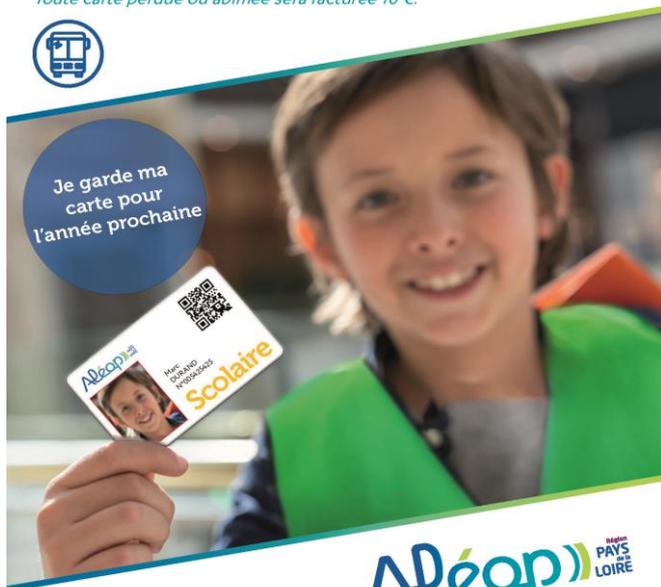
Ne jette pas ta carte en fin d'année !

Cette carte à puce doit être conservée d'une année scolaire sur l'autre, dans son étui de protection.

Elle sera rechargée à distance cet été suite à ta réinscription.
Toute carte perdue ou abîmée sera facturée 10 €.



Je garde ma carte pour l'année prochaine



Aleop PAYS DE LA LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr



pour tous, toute la vie, partout

Une Halte Répit accueillera les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans, en situation de handicap, avec ou sans reconnaissance de la MDPH. La Halte Répit, testée à titre expérimental, est organisée et gérée par la communauté de communes en partenariat avec l'ADMR. (L'ADMR propose des services sur mesure d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie : aides à domicile, techniciens de l'intervention sociale et familiale, aides-soignants, infirmiers,..)

Cette expérimentation se déroulera du 4 mai au 6 juillet 2022, les mercredis de 14h à 17h. L'équipe d'encadrement sera constituée d'une TISF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) et d'une Aide à domicile qui gèrent l'accueil des enfants et des jeunes.

Un entretien préalable à l'inscription est prévu avec la coordinatrice de la structure afin de mieux

appréhender les besoins de l'enfant.

Le tarif est basé sur le quotient familial et varie entre 3.50€ et 7€ la demi-journée.

Les inscriptions se font au Guichet Unique.

Contacts

Guichet Unique 27 rue de Couéré

44 110 Châteaubriant

Tél : 02 40 28 88 89

Mail : guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

ST JULIEN DE VOUVANTES

RETROUVONS-NOUS

DIMANCHE 22 MAI 2022
à 11 Heures
Salle Culturelle

Le Maire
et les **Conseillers Municipaux**
organisent une rencontre
avec tous les habitants
de St Julien de Vouvantes

Au Programme
Présentation de la Municipalité
Le point sur les projets
Le Personnel Communal
Verre de l'Amitié

Natifs de St Julien ou nouveaux arrivants,
ce sera l'occasion de vous rencontrer,
de vous informer et d'échanger.
VENEZ TRES NOMBREUX

STOP
INCIVILITÉS !

RESPECTONS
NOTRE
VILLE !